

Vous êtes élève dans une classe de troisième
de l'un des trente-quatre collèges des Landes.

Au collège,
qu'est-ce qui peut paraître superflu
mais qui fait toute la différence ?



un collégien
un ordinateur
portable

www.landesinteractives.net

Sommaire

- Objectifs de l'opération : page 5 et suivantes
- Utilisations de l'ordinateur : page 11 et suivantes
- Préserver le portable : page 19 et suivantes
- Ressources numériques : page 25 et suivantes



« Vous êtes élève dans une classe de troisième de l'un des trente-quatre collèges du département des Landes. Le Conseil Général a décidé de vous confier un ordinateur portable pour l'année scolaire.

Vous pourrez ainsi vous familiariser avec un outil qui fait désormais partie de notre quotidien et que vous devrez parfaitement maîtriser dans votre vie d'adulte, professionnelle et citoyenne. En vous dotant d'un appareil portable, nous avons également voulu que vous puissiez, avec votre famille, l'utiliser à la maison. Mais attention, cet appareil est coûteux et fragile : je compte particulièrement sur vous pour en prendre le plus grand soin et l'utiliser au mieux durant cette année scolaire ».

Henri EMMANUELLI
Président du Conseil général des Landes
Député





un collégien
un ordinateur
portable

En cuisine,
qu'est-ce qui peut paraître superflu
mais qui fait toute la différence ?



Au collège,
qu'est-ce qui peut paraître superflu
mais qui fait toute la différence ?



www.landesinteractives.net

Le Conseil général a décidé
de vous confier un ordinateur
portable pour l'année scolaire.

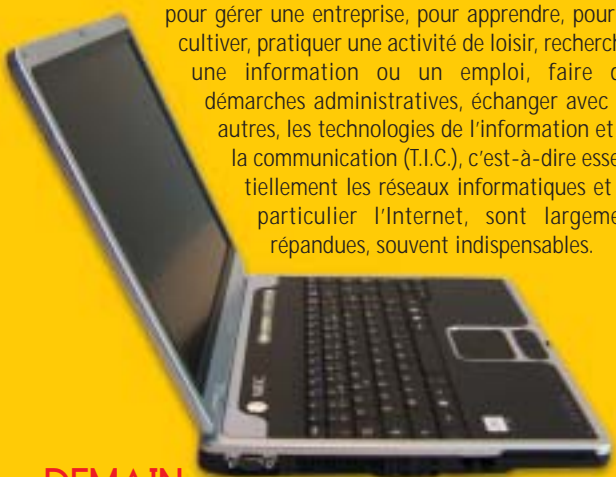
Quatre objectifs :

- 1** favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques, en offrant à l'Éducation nationale et à ses enseignants les outils et les moyens pour ce faire,
- 2** relever les défis de l'égalité, en assurant l'égal accès des élèves à ces outils matériels et logiciels dont la maîtrise leur sera indispensable dans leurs études et leur vie professionnelle et citoyenne,
- 3** diffuser la culture des nouvelles techniques informatique et Internet* dans tous les foyers landais,
- 4** augmenter les usages des nouvelles technologies et donner une image dynamique du département afin d'inciter les opérateurs de télécommunications à installer et développer des infrastructures de réseaux et des services innovants pour les particuliers et les entreprises dans notre département.

* réseau mondial d'ordinateur utilisant le même protocole de communication

Les T.I.C.

AUJOURD'HUI,



pour gérer une entreprise, pour apprendre, pour se cultiver, pratiquer une activité de loisir, rechercher une information ou un emploi, faire des démarches administratives, échanger avec les autres, les technologies de l'information et de la communication (T.I.C.), c'est-à-dire essentiellement les réseaux informatiques et en particulier l'Internet, sont largement répandues, souvent indispensables.

DEMAIN,

les "T.I.C." seront présentes dans tous les secteurs de notre vie quotidienne : études, formation, emplois, loisirs, déplacements, y compris pour l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie.

- La lecture, l'écriture, le calcul restent des acquis fondamentaux indispensables. Vous ne les exercerez plus seulement avec des livres et des cahiers mais avec l'outil informatique. La manipulation d'un ordinateur et la navigation sur l'Internet seront des compétences nécessaires pour la poursuite de tous les types d'études comme pour la pratique de tous les métiers.

Une première nationale

- Après une année scolaire « test » en 2001-2002, sur trois collèges servant à ajuster la démarche, le Conseil général des Landes décidait d'équiper l'ensemble des élèves de 3e du département et leurs enseignants en ordinateurs portables. Trois années scolaires plus tard, l'opération « un collégien, un ordinateur portable » aura permis à près de 7 000 collégiens et leurs familles de se familiariser concrètement avec les outils de la « société de l'information » pendant une année.

Quatrième année scolaire :

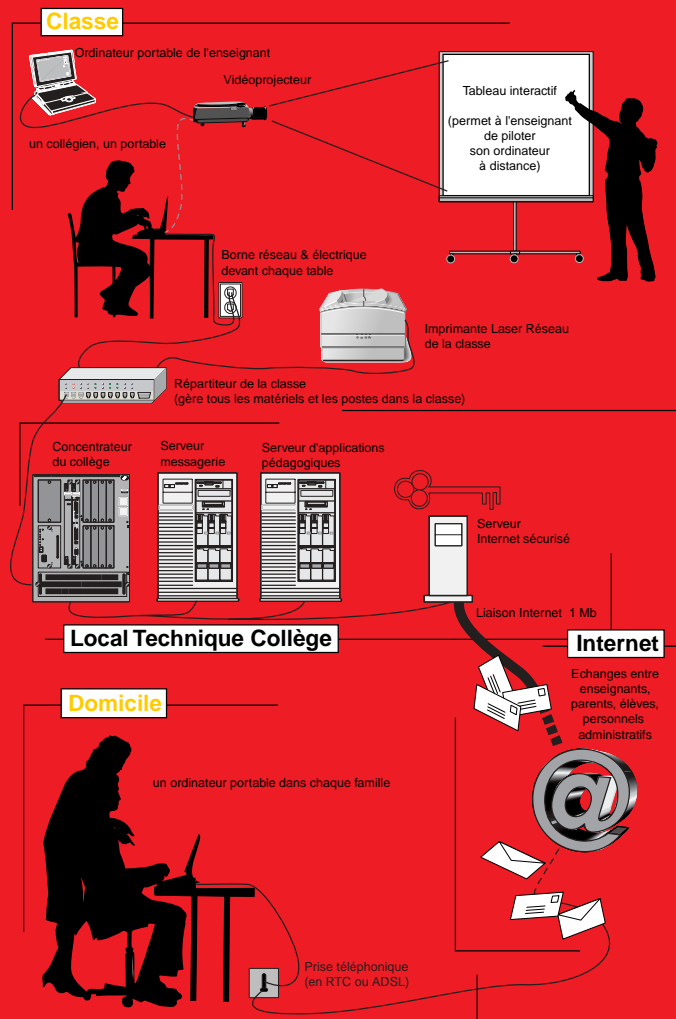
- Pour la rentrée 2004-2005, l'opération entre dans sa quatrième année scolaire. Le Conseil général l'a reconduite sur l'ensemble de ses 34 collèges, convaincu que la diffusion de l'informatique est un facteur d'égalité, générateur de créativité, et d'interactivité.
 - > En décidant l'opération « un collégien, un ordinateur portable », le Conseil général des Landes a fait le choix de l'égalité en prêtant gratuitement ce matériel, sans caution financière, à tous les élèves de troisième sans distinction aucune ; il souhaite éviter ainsi que ne se creusent de nouvelles inégalités sociales et culturelles.
 - > En équipant ses 34 collèges publics, il donne aux enseignants les moyens de renouveler leurs pratiques pédagogiques. Les élèves, guidés dans leur apprentissage du multimédia, générateur de créativité indispensable à leur vie professionnelle et citoyenne future, pourront exploiter au mieux ces nouvelles clefs d'accès à la connaissance et d'ouverture sur le monde.
 - > En développant et sélectionnant des outils adaptés pour les collégiens et leurs familles (espace numérique de travail « Argos », outils d'échange et de recherche des réseaux, logiciels éducatifs, accès aux sites Internet de France 5 ou de l'I.N.A., suite documentaire et outils d'organisation des connaissances, bases de données de ressources pédagogiques, etc.) l'opération permet d'exploiter l'interactivité de ce nouvel outil de communication.



TOUS LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT DES LANDES

sont intégralement câblés, reliés à un réseau d'établissement et équipés de matériels et d'outils informatiques adaptés à de nouvelles pratiques pédagogiques.

- 325 km de câble électrique et de fibre optique,
- 21 000 points d'accès au réseau électrique et informatique, *soit en moyenne 617 par collège,*
- 429 imprimantes laser réseau,
- 66 ordinateurs serveurs,
- 35 plateformes de sécurité,
- 250 vidéoprojecteurs,
- 96 tableaux interactifs,
- 145 scanners,
- 136 graveurs de CD-ROM,
- 36 appareils photo numériques,
- et... **4 900 ordinateurs portables !**





un collégien
un ordinateur portable

En 1953,
l'emploi du stylo à bille
simplifie la vie des écoliers français.



Depuis 2001,
l'ordinateur portable simplifie
la vie des collégiens landais.



www.landesinteractives.net

UTILISATIONS

D'UN ORDINATEUR (TRANS)PORTABLE



Nous avons fait le choix d'un ordinateur portable,

- afin que vous puissiez en disposer toujours avec vous, à la fois au collège pour votre travail scolaire, mais également à la maison pour vos loisirs ou pour les besoins de votre famille.
- pour assurer le relais entre l'enseignement au collège et votre travail à la maison : les ordinateurs ont en mémoire des ressources généralistes (logiciels bureautiques, encyclopédies, atlas, dictionnaire, etc.), auxquelles s'ajouteront des éléments retenus par vos professeurs pour leur enseignement.
- pour donner l'occasion à toutes les familles de disposer d'un outil informatique performant : l'ordinateur peut être utilisé, en plus de l'usage scolaire, pour des tâches personnelles et familiales dans le cadre de la convention signée avec le Conseil général et le collège et du règlement d'utilisation appliqué dans chacun des collèges.



Au Collège

- Votre professeur dispose à volonté de l'ensemble des possibilités offertes par le matériel informatique, mais l'utilisation de l'ordinateur en cours n'est pas systématique : chaque enseignant décide selon les besoins de son enseignement.

Avec un vidéoprojecteur connecté à son ordinateur, il peut, par exemple, projeter pendant son cours les différentes ressources multimédias qu'il a préalablement sélectionnées : des textes, des images, des vidéos... Avec le tableau interactif, il peut piloter son ordinateur à distance en utilisant la surface de projection comme un écran tactile.

À la fin du cours, et via le réseau de l'établissement, il peut stocker sur votre ordinateur des devoirs à réaliser, des documents qu'il souhaite vous communiquer, les grandes lignes de son cours...

> Pensez à sauvegarder régulièrement l'ensemble de vos fichiers sur votre espace personnel qui se trouve sur l'un des serveurs du collège.



À la Maison

- Que vous soyez en classe ou bien chez vous, vous disposerez de tous les documents que vous aurez enregistrés, téléchargés ou de ceux qui auront été sélectionnés par vos professeurs et qu'ils vous auront transmis par le réseau.

Votre ordinateur va vous servir pour vos devoirs ou pour étudier vos leçons, mais vous pouvez également l'utiliser librement pour des occupations plus personnelles... et bien sûr en faire profiter les membres de votre famille. Ils pourront ainsi aisément réviser leurs notions de géographie pour organiser vos prochaines vacances...

L'utilisation scolaire est prioritaire : pour éviter la saturation de l'espace disque de votre ordinateur, tout ajout d'éléments dans la mémoire du disque dur de l'ordinateur pourra être supprimé au collège.

> Vous devez donc prendre soin d'imprimer ou de sauvegarder sur un support amovible (disquettes, clefs usb...) vos fichiers privés, ainsi que tous vos logiciels personnels.



APPEL AUX TÉMOIGNAGES DES UTILISATEURS DE L'OPÉRATION

■ Chaque année un panel d'utilisateurs de quelques collègues est interrogé par l'Education nationale ou un organisme d'enquête habilité par elle. Le plus souvent il s'agit de répondre à une vingtaine de question.

Mais vous pouvez vous aussi donner votre avis ou raconter votre expérience librement sans attendre qu'on vous le demande. Nous avons besoin de recueillir vos témoignages afin d'améliorer l'opération, en cours d'année comme pour les prochaines années.

Si vous souhaitez contribuer et faire partager votre expérience ou simplement envie de travailler avec nous, vous pouvez nous écrire à cette adresse :

temoignages@landesinteractives.org

tout au long de l'année **le brevet informatique et internet**

■ Votre ordinateur vous permettra également de vous familiariser avec l'informatique et l'Internet et d'obtenir dans le cadre des enseignements du collège, en fin d'année, le brevet informatique et Internet (B2I) qui validera vos compétences dans six domaines :

- *l'organisation des traitements numériques à l'aide d'un tableur,*
- *la production, la création et l'exploitation d'un document utilisant traitement de texte, tableur, traitement d'image...*
- *l'information et la documentation,*
- *l'organisation des informations,*
- *la communication par messagerie,*
- *la maîtrise d'éléments de culture informatique*





un collégien
un ordinateur portable

En amour
il faut se protéger



Lui aussi
on doit le protéger



www.landesinteractives.net

URGENCES

- BUG ?
- ACCIDENT ?
- PANNE ?
- PROBLÈME TECHNIQUE ?
- BESOIN D'UN CONSEIL ?

PAS DE PANIQUE !

Contactez l'aide éducateur ou l'assistant d'éducation de votre établissement. Il est là pour veiller au bon déroulement de cette opération sur le plan technique. Il vous aidera éventuellement à récupérer vos données à partir du serveur du collège.

L'ÉCRAN EST FRAGILE !

L'ÉCRAN EST UNE DES PARTIES LES PLUS FRAGILES DE L'ORDINATEUR. IL EST SENSIBLE AUX CHOCS ET AUX RAYURES. UNE EXPOSITION DIRECTE AU SOLEIL OU UNE INFILTRATION D'EAU PEUVENT LE DÉTÉRIORER GRAVEMENT.



■ AVANT DE REFERMER L'ORDINATEUR

vérifiez qu'aucun objet (stylo...) ne s'est intercalé entre le clavier et l'écran !

■ POUR LE NETTOYAGE DE L'ÉCRAN

utiliser un chiffon doux : aucune vaporisation directe, jamais d'eau, pas de lingettes, pas d'alcool, pas d'éponge, ni de produits solvants ou abrasifs.

■ NE JAMAIS S'ASSEOIR SUR L'ORDINATEUR

dans le bus notamment, veillez à ne jamais le poser directement sur les sièges, gardez-le sur vos genoux.

■ PROTÉGEZ L'ÉCRAN ET L'ORDINATEUR

transportez toujours l'ordinateur dans sa housse ; elle amortira les petits chocs .

QUELQUES CONSEILS À PROPOS DE VOTRE ORDINATEUR

FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION À NE JAMAIS :

- faire chuter volontairement ou non l'ordinateur,
- placer un objet sur l'ordinateur même fermé,
- manger ou boire près de l'ordinateur,
- l'exposer au soleil, ou près d'une source de chaleur (cheminée, radiateur),
- le poser près d'un aimant puissant (enceintes acoustiques),
- le mettre en contact avec toute sorte de liquide ou l'exposer à une humidité excessive,
- le laisser brancher à une prise électrique ou téléphonique en cas d'orage.

CE QUI EST INTERDIT :

- le poser "debout sur la tranche" lorsque l'alimentation est branchée,
- retirer le câble d'alimentation en tirant directement sur le fil du câble,
- endommager le câble ou le boîtier d'alimentation électrique,
- tenter de le réparer soi-même en cas de problème ou d'accéder aux composants internes de l'ordinateur,
- le séparer de sa coque protectrice qui doit constamment rester solidaire de l'ordinateur.

COMMENT ÉVITER LES VOLS ?

LES VOLS ONT LE PLUS SOUVENT LIEU DANS LE COLLÈGE PENDANT LA JOURNÉE. VOICI QUELQUES CONSEILS UTILES POUR LES ÉVITER :



- **EN DEHORS DES COURS ET DE L'ÉTUDE**
vous devez toujours déposer votre ordinateur dans votre casier personnel, sans oublier de le fermer à clé avec un cadenas résistant !
- **NE JAMAIS LE LAISSER SANS SURVEILLANCE**
surtout pendant les interours et la récréation ; il ne faut jamais laisser l'ordinateur traîner dans la cours ou dans les couloirs,
- **IL EST INTERDIT DE LE LAISSER PENDANT LA NUIT AU COLLÈGE MÊME DANS SON CASIER !**
- **PERSONNALISEZ VOTRE ORDINATEUR**
afin d'éviter de prendre celui d'un camarade ; vous pouvez apposer un autocollant ou un petit signe distinctif sur votre ordinateur (mais attention de ne pas écrire sur la housse).
- **GARDER L'ORDINATEUR AUPRÈS DE VOUS DANS LE BUS**
ne jamais laisser l'ordinateur dans la soute à bagages.



ATTENTION À LA CASSE

LES ORDINATEURS PORTABLES BÉNÉFICIENT D'UNE GARANTIE DE 3 ANS COUVRANT GÉNÉRALEMENT LES DÉFAILLANCES INTERVENANT DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION NORMALE. LA GARANTIE NE COMPREND PAS LES PIÈCES ET LA MAIN-D'ŒUVRE EN CAS DE CASSE, C'EST-À-DIRE LORSQUE LA DÉTÉRIORATION EST LA CONSÉQUENCE DE L'UN DES ACTES SUIVANTS :

- Faute intentionnelle, négligence, malveillance et plus généralement utilisation nuisible à la bonne conservation du matériel,
- Mauvais branchement ou installation dans un environnement mal adapté,
- Manceuvre ou manipulation effectuée en contradiction avec les précautions d'usage décrites dans les pages du présent carnet.

EN CAS DE CASSE, NON COUVERTE PAR LA GARANTIE, DE PERTE OU DE VOL, LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LE COLLÈGE POURRONT DEMANDER À L'UTILISATEUR OU AUX PARENTS DE L'UTILISATEUR DE SOLLICITER LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DU MATÉRIEL AUPRÈS DE LEUR ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE.

PRIX DE L'ORDINATEUR : environ 1 100 €

FORFAIT DE REPARATION POUR CHAQUE CASSE : 560 €

PRIX DE REMPLACEMENT :

- DE LA HOUSSE PROTECTRICE : 82,40 €
- DU BOÎTIER D'ALIMENTATION ET DE SON CÂBLE : 45,52 €
- DU CÂBLE TELEPHONIQUE ET DE SA PRISE GIGOGNE : 2,77 €





un collégien
un ordinateur
portable

Un peu d'histoire



Toute l'histoire

textes
photos, illustrations,
sonorimages, vidéos,
cartes, lexiques,
exercices...



www.landesinteractives.net

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Votre ordinateur devient un élément de votre cartable. Il vous offre d'autres outils pour écrire, s'organiser, etc. En vous connectant au réseau interne de votre établissement, vous pouvez accéder à un espace, qui vous est personnel, pour y stocker vos données. Pour communiquer ou vous documenter, vous disposez d'une messagerie et d'un accès à Internet, et de ressources logicielles installées sur votre ordinateur : encyclopédies, dictionnaire, atlas, logiciels bureautiques, etc.



LES LOGICIELS

Les outils logiciels livrés avec l'ordinateur

Les logiciels sont des programmes qui vous permettent de travailler avec l'ordinateur : apprendre, écrire, dessiner, présenter un devoir, créer des fichiers, se connecter à l'Internet, envoyer ou recevoir un message électronique, écouter un cd-rom, visionner une vidéo, etc.

• TRAITEMENT DE TEXTE

écrire un texte et le mettre en forme.

• TABLEUR GRAPHIQUE

calculer, analyser, exécuter des fonctions mathématiques, afficher des données sous forme de tableaux et de graphiques.

• NAVIGATEUR

accéder à Internet.

• AGENDA

mémoriser les tâches à faire, les anniversaires ou les activités du jour, de la semaine ou du mois.

• RÉPERTOIRE

organiser les coordonnées de vos correspondants, amis, etc.

• Pré.A.O.

créer des présentations assistées par ordinateur afin de présenter un exposé animé à l'oral.

• MESSAGERIE

gérer son courrier électronique

• DESSINER OU RETOUCHER

retoucher une photo, pour dessiner, ou créer des diagrammes.

• P.A.O.

s'initier à la publication assistée par ordinateur, composer une maquette d'un journal, d'une invitation ou d'un exposé intégrant des textes, des images, etc.

• ATLAS

découvrir la localisation ou les caractéristiques d'une ville, d'un territoire, d'un pays actuel ou du passé.

• ANTIVIRUS

éradiquer les virus dans le disque dur, la messagerie, les disquettes, les données importées.

• DICTIONNAIRE

dissiper tout doute sur l'orthographe d'un mot, sur la conjugaison d'un verbe, etc.

• ENCYCLOPÉDIES

rechercher des renseignements pour un travail à rendre, ou tout simplement pour s'instruire.

Système d'exploitation : MS Windows XP Professionnel SP1
 Traitement de texte : Sun StarOffice 7.0
 Traitement de texte : MS Word XP
 Traitement de texte : MS Works 2001
 Tableur graphique : Sun StarOffice 7.0
 Tableur graphique : MS Works 2001
 Base de données : MS Works 2001
 Présentation assistée par ordinateur : Sun StarOffice 7.0
 Agenda, calendrier, répertoire : Lotus Organizer 5.02

Dessin vectoriel : Sun StarOffice 7.0
 Retouche d'images : GIMP 2.0
 Retouche d'images : Pixia 2.8D
 Retouche d'images : PaintShopPro 4.14
 Création de diagrammes : DIA 0.92.2
 Dessin industriel : QCAD 1.4.7

Publication assistée par ordinateur : MS Publisher 2002

Navigateur Internet : Mozilla 1.6
 Navigateur Internet : MS Internet Explorer 6.0
 Logiciel de messagerie : MS Outlook Express 6.0
 Logiciel de recherche simultanée multisites : Copernic Agent Basic
 Vérification des favoris, signets, bookmarks : AM-DeadLink 1.42
 Gestion des cookies : CookiesManager 1.1

Création Quiz, mots croisés, QCM : Hot Potatoes 6
 Logiciel de prise de contrôle à distance des ordinateurs : SynchronEyes v 4.1

Compacteur-décompacteur de fichiers : PowerArchiver 2000
 Lecteur PDF : Adobe Acrobat Player 6.0
 Antivirus : Symantec, Norton Antivirus 7.6
 Logiciel pour gérer le son : Audacity 1.2.0

Lecteur multimédia : Apple Quicktime 6.5
 Lecteur multimédia : Macromédia Shockwave 8.5
 Lecteur multimédia : MS MediaPlayer 9.0
 Lecteur multimédia : Real Player 10

Encyclopédie : Encyclopédie Universalis v 9.0
 Encyclopédie : Encyclopédie MS Encarta Deluxe 2002
 Atlas : MS Atlas Encarta 2002
 Dictionnaire français : Le petit Robert 2.1
 Animations pédagogiques interactives : Animedu

Plus tout ce que vos enseignants sélectionneront pour vous tout au long de l'année scolaire.

DES RESSOURCES ACCESSIBLES VIA LE RÉSEAU DU COLLEGE ET UNIQUEMENT EN CLASSE

Le Conseil général a abonné l'ensemble des 34 collèges à de nouveaux sites pour la rentrée 2004 :

■ LES BALISES DE LA MÉMOIRE, éd. l'INA



L'Institut national de l'audiovisuel conserve plus d'un demi-siècle d'archives sonores et audiovisuelles. Ces documents, constitutifs de notre patrimoine, sont devenus très importants pour comprendre l'histoire contemporaine depuis 1940 et illustrer les cours d'éducation civique, français, géographie...

L'Ina a sélectionné pour ces «Balises de la Mémoire», plus de 300 documents issus de ses archives de presse filmée, de télévision et de radio permettant de retracer en images et en sons l'évolution de la vie politique française et les événements majeurs de l'histoire des relations internationales depuis 1940. D'autres corpus, sur l'histoire économique, sociale et culturelle, celle des sciences et techniques... compléteront bientôt cette banque d'images.

- chaque vidéo est accompagnée d'une fiche documentaire, de notices contextuelles rédigées par des historiens, et de la transcription intégrale de la bande-son.

- des outils de navigation et de recherche ont été conçus pour permettre une visualisation des documents sur une frise chronologique. L'interface autorise les recherches plein texte et avancées et permet aux utilisateurs de les capitaliser dans un classeur.

<http://www.ina.fr/edu/demo/Html/PrincipaleAccueil.php>



■ LESITE.TV, éd. France 5 / SCEREN-CNDP *

La chaîne publique de télévision France 5 et le SCEREN-CNDP ont développé [lesite.tv](http://www.lesite.tv), premier site français éducatif de vidéos à la demande réservé aux établissements scolaires. [lesite.tv](http://www.lesite.tv) permet aux enseignants, aux documentalistes et aux élèves de choisir et d'utiliser en classe de courtes séquences vidéos pédagogiques en correspondance avec les programmes scolaires. Un catalogue audiovisuel de plus de 800 séquences vidéos est composé de :

- cinq disciplines : histoire, géographie, sciences de la vie, sciences de la terre, maîtrise des langages ; l'enseignement artistique et l'éducation civique compléteront bientôt le catalogue initial.
- trois niveaux de scolarité dont le collège et quatre formats courts : 1,5 minute, 3 minutes, 6 minutes et 13 minutes.
- une documentation pédagogique avec des pistes d'utilisation et des dossiers pluridisciplinaires.

<http://www.france5.fr/education>
<http://www.lesite.tv>



* Le réseau national SCEREN (Services Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale) est piloté par le Centre national de documentation pédagogique.

ARGOS

Le centre académique des technologies de l'information et de la communication éducatives (CATICE) du Rectorat de Bordeaux déploie son Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) « Argos » sur l'ensemble de 34 collèges landais à compter de la rentrée 2004.

L'ENT Argos est destiné à permettre à vos enseignants, de publier des contenus comme par exemple des cours ou des corrigés d'exercices, que vous pourrez retrouver tout au long de l'année (si vous êtes absent ou malade par exemple).

Concrètement, c'est un site Internet qui offre à tous les utilisateurs élèves, parents, enseignants des services de porte-document, de gestion de communauté, de groupe, de forums de discussion et de messagerie thématique... sans oublier la possibilité offerte à chacun de créer en ligne ses propres documents. D'autres fonctionnalités comme des outils de la vie scolaire (cahier de texte de la classe, gestion des notes ou des absences) seront rajoutés en cours d'année scolaire sur l'ENT Argos.

<http://catice.ac-bordeaux.fr/argos>

CRÉER UN FAVORI OU UNE MARQUE-PAGE

Quand vous lisez un livre, et qu'un passage ou une illustration retient votre attention, il vous arrive d'y insérer une marque pour pouvoir la retrouver plus facilement. Et bien, quand vous naviguez sur Internet, c'est pareil : lorsqu'une page d'un site retient votre attention et que vous souhaitez la retrouver aisément, sans retaper son adresse (parfois longue ou compliquée) vous pouvez l'insérer dans vos favoris pour y revenir plus facilement.

Dans les deux navigateurs Internet de votre ordinateur, il existe soit un menu « ajouter aux favoris... » soit un menu « marquer cette page » qui mémoriseront la page du site Internet qui vous intéresse. Pour ouvrir l'une de vos pages favorites, cliquez le menu Favoris ou Marque-pages, puis sélectionnez la page à ouvrir. Lorsque votre liste de pages favorites s'allonge, vous pouvez créer des dossiers afin de les classer. Il se peut que vous souhaitiez organiser vos pages par sujet. Par exemple, vous pouvez créer un dossier nommé Rugby pour y stocker les informations sur les matchs et les équipes du championnat.

Sur votre ordinateur portable, nous avons déjà préenregistrés des sites Internet utiles qui sont classés dans quelques dossiers et sous-dossiers par exemple sur les différents moteurs de recherche, sur les Landes, sur des sites de la presse et des médias, sur des sites culturels, éducatifs, etc. N'hésitez pas à les consulter, et à ajouter vos propres centres d'intérêt.



l'utilisation d'Internet

Votre ordinateur est équipé pour se connecter directement à l'Internet soit par l'intermédiaire du réseau du collège, soit grâce à son modem intégré, depuis n'importe quelle prise téléphonique.

Dans le cadre de la scolarité, vous n'aurez aucune obligation de connexion depuis votre domicile, les recherches personnelles pour vos devoirs, comme les mises à jour des informations contenues dans votre ordinateur se faisant au collège.

Si vos parents y consentent, vous pouvez installer un abonnement gratuit à un fournisseur d'accès Internet, qui vous permettra notamment de consulter votre boîte à lettres électronique qui vous sert au collège. Cette messagerie vous permet de communiquer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du collège, mais si vous utilisez Internet ou la messagerie depuis votre domicile, les coûts de la connexion seront à la charge de vos parents.



- > 0,02€ la minute, ce n'est pas très cher...
- > mais 1 heure de connexion = 1,20€
- > si par exemple vous restez connecté 2 heures chaque jour, votre facture de téléphone va s'alourdir de ± 75€ par mois!



CONFIDENTIALITÉ

quand vous utilisez le réseau Internet depuis le collège, vous devez savoir que vos connexions ne sont pas personnelles et privées. Toutes les activités sont tracées (enregistrées) et peuvent donc être contrôlées.

FILTRES

le collège est équipé d'un système de filtres pour empêcher l'accès à des sites violents, pornographiques ou racistes.

DROITS D'AUTEURS

si pour faire vos devoirs, vous copiez des documents depuis l'Internet, vous devez toujours mentionner vos sources. La copie et l'utilisation de logiciels sans autorisation de l'éditeur sont illégales.

TÉLÉCHARGEMENTS

les activités risquant d'encombrer le réseau sont interdites au collège : transfert ou téléchargement de fichiers tels que films, divx, vidéos, jeux, fichiers mp3, etc.

Tout reste à faire

Votre ordinateur portable pourra vous aider à mieux comprendre, rechercher, présenter, et ainsi mieux assimiler votre programme scolaire de troisième... mais il ne travaillera pas tout seul.



Professeur principal (courriel) :

Aide éducateur ou assistant d'éducation (courriel) :

EN CAS DE VOL, vos parents doivent déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie et contacter le plus rapidement possible l'aide éducateur et le principal de votre collège.

NOM :

PRÉNOM :

COLLÈGE :

CLASSE :

NUM. DE L'ORDINATEUR :
(inscrit sous l'ordinateur)

NUM. DE LA PLAQUE ANTIVOL : LAND 0
(collée sur l'écran)

courriel personnel :

courriel familial 1 :

courriel familial 2 :



**un collégien
un ordinateur
portable**

Le Conseil général, c'est l'assemblée du département. Ses membres, les conseillers généraux au nombre de 30 dans les Landes, sont élus pour six ans au suffrage universel.

L'éducation est une des grandes priorités du Conseil général des Landes qui a, depuis les lois de décentralisation, la responsabilité des collèges (construction, gestion, fonctionnement...).

Très attaché à "l'éducation pour tous", le Conseil général des Landes, à côté d'actions innovantes comme l'opération « un collégien, un ordinateur portable », apporte de nombreuses aides aux familles pour la scolarisation de leurs enfants. Par exemple, c'est le Conseil général qui a en charge l'organisation des transports scolaires et assume seul le financement des transports quotidiens de 18 000 élèves dans le département.

Conseil général des Landes
23, rue Victor HUGO
40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Téléphone : 05 58 05 40 40

Télécopie : 05 58 05 41 41

Courriel : webmestre@cg40.fr

www.landes.org
www.landesinteractives.net